



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 1^{er} mars 2018

extrait du procès-verbal

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 11

Présents : 09

Présents :

JOUBERT LAURENCIN Monique	DRUESNES Sandrine	CORMY Marc
GIRAUD Alain	GALLOT Jean Michel	
COTE Monique	GANDY Catherine	MATHY Frédéric
GUICHARD Laurent		

Absents excusés : **BORTOLOSO** Erick, **LEBON** Claire

Mme le maire propose de rajouter le point suivant à l'ordre du jour.

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le conseil municipal prend acte du montant versé par la communauté de communes Bresse et Saône à la commune de Boz correspondant à l'attribution de compensation pour 2018 soit la somme de 54 492 €

1 - ETUDE SECURITE PLACE DE LA MAIRIE

L'Agence d'Ingénierie nous propose une convention pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement piéton au centre du village : trottoirs route de l'Etang, parking rue de la Mortelle, aménagement PMR à l'église, mise en sécurité...

Le conseil municipal décide d'accepter le montant des honoraires de l'Agence d'Ingénierie qui s'élève à 1 350 € HT.

Un projet d'ensemble sera proposé dans les semaines qui viennent.

2 -LOCAL TECHNIQUE

Suite au travail de l'économiste non satisfaisant, Mr BAUDE a repris tous les lots et le cahier des charges.

Il estime entre 15 000 et 18 000 € de moins sur l'estimation initiale du projet.

3 - RESUME SIEA

Fibre optique : ce service est subventionné par l'Etat à hauteur de 77 millions.

Le SIEA doit se prononcer sur le mode de gestion : régie ou DSP.

Le nombre d'abonnés est en légère augmentation.

Eclairage public : entretien avec Mr CLARET du SIEA qui fera une étude pour réduire tout ou partie l'éclairage public la nuit.

Une étude est également lancée pour la mise aux normes des coffrets.

Lampadaire salle communale : à créer, se brancher sur le réseau de la salle. Devis à demander à un électricien.

4 - PORCHERIE

Le conseil municipal est amené à se prononcer sur le projet de la SEP qui souhaite réhabiliter le site des Oignons par la construction d'un élevage bio.

Par vote à bulletins secrets, le conseil municipal, à la majorité des voix, n'est pas favorable pour l'implantation d'un élevage bio proposé par la société SEP.

Un courrier sera fait à la société pour lui faire part de cette décision.

5 - DIVERS

Point eaux pluviales : un seul devis sur les trois demandés, a été reçu pour les travaux rue du Platane. Attendre les autres pour comparaison.

Prendre RDV avec le responsable à la communauté de communes pour le fonctionnement du bassin de rétention en zone artisanale.

Risques naturels : établir les actions à mener en cas d'inondations, canicule, grand froid...

SIVOS : le budget est voté, la participation des communes est en diminution de 36 000 € par rapport à 2017. Mme LOIZEAUX sera titularisée.

Bibliothèque : la rampe est faite par Anthony TILLOI. Reste la rambarde.

Pont de Fleurville : le projet a été présenté par le Conseil Départemental. Mis en service prévue au printemps 2021.

Affiché le

